

Thilay au fil du temps

L'appellation de «**rivière**» s'appliquait aux pays riverains de la France, du côté de l'ancien empire d'Allemagne. Trigne, Mellier et Failloué formaient les «Hautes Rivières», Thilay, Nohan et Navaux formaient les «**Basses Rivières**».

Thilay se trouve être une **frontière géologique** : entre la plaine de Namur au Nord et la Champagne au Sud s'étendait, à l'ère primaire, le bras de mer du bassin de Dinant. Le rivage passait dans notre région ce qui explique la présence du «poudingue» qu'on y trouve encore (exemple la Roche aux Corpias).

C'est aussi une **frontière politique**, surtout après 843 avec le traité de Verdun entre le royaume de France à l'Ouest et l'empire germanique à l'Est. Cette situation explique l'instabilité des appartenances, les ventes, rachats, conquêtes et invasions.

Quelques jalons dans l'histoire de Thilay :

C'est en 1068 qu'apparaît pour la première fois le nom de Thilay. Un des hommes d'Arnoul 11, comte de Chiny, le chevalier Thibault de Thilay signe après son suzerain la charte de fondation du Prieuré de Prix, près de Mézières. Comme ce petit monastère fut abandonné par son fondateur à l'abbaye de Saint-hubert-en-Ardenne, il semble que Thibault ou l'un de ses successeurs aura placé sous le patronage du grand évêque de Liège l'oratoire de Nohan, hameau de Thilay. A la même époque, Manassès 11, comte de Rethel, cédait celui de Navaux (autre hameau) à la collégiale de Braux.

En 1291, le nom de Thilay se lit encore avec ceux de ses hameaux dans l'acte d'échange par lequel Robert De Flandre constitue le douaire d'Isabelle, veuve de Hugues IV, comte de Rethel.

La bourgade de Thilay n'a pas fait grande figure pendant le Moyen-Age bien qu'elle ait été souvent pillée et brûlée au cours des guerres qui ont désolé la frontière. On ne commence à parler d'elle qu'à l'époque où fut constituée la terre de Linchamps, vers 1552, car elle fit partie des neuf communautés de ce petit domaine, à savoir : Linchamps, le chef-lieu ; Trigne, Sorendal, Failloué, Bohan, Nohan, Naux, Navaux et Thilay. Le sieur Jean de Louvain, fils d'un criminel, s'était approprié ces terres et rançonnait tous ceux qui passaient sur la Semoy. Charles-Quint demanda alors au roi de France de mettre un terme à ces méfaits. Des troupes furent donc envoyées pour détruire le château érigé sur le flanc de la colline et les bandits furent arrêtés sans toutefois Jean de Louvain qui avait pris la poudre d'escampette.

En 1572, le Duc de Guise força le chapitre de Braux à lui abandonner toutes ses prétentions sur la terre de Linchamps qu'il avait vendue à Jean De Louvain. Il la réunit alors à sa principauté de Château-Regnault. En 1613, la princesse de Conti y joignit la terre de Mohon, qui, outre ce village, comprenait La Francheville, Cléfay et Montcy-Notre-Dame. C'est ainsi que la Principauté de Chateau-Regnault faillit mettre en péril la fortune de France du côté de la Basse-Champagne. Mais Richelieu veillait et la réunion à la Couronne de cette importante seigneurie mit fin au danger qui menaçait (traité des Pyrénées de 1659).

Le 25 septembre 1696, le village connut la plus terrible catastrophe. Un parti Hollandais fort de trois cents hommes et sorti de la garnison de Maëstrich sous la conduite de Philippe Jacob (ancien maire né à Gros-fays, bourgade située à trois lieues à l'est) courait le pays, cherchant à piller. Voulant forcer la redoute de Thilay, qui avec les autres échelonnées sur la Semoy formait la défense du royaume, il échoua. Dans sa fureur, il mit le feu au village : cinquante deux maisons furent brûlées mais il n'y eut aucun tué ni blessé parmi les combattants du fortin. Après avoir été obligé de battre en retraite, il fut poursuivi jusqu'aux Six-Chénons par les paysans improvisés soldats. Au récit de ces beaux faits, Louis XIV accorda à la paroisse, sur la demande de l'Archevêque de Reims, une grande diminution d'impôts.

A l'ère industrielle, le village a connu un grand essor. De nombreuses «boutiques» où l'on forgeait des clous puis des boulons se sont créées. De nouveaux besoins se sont fait sentir : on a eu besoin de plus de fer et de charbon notamment. Une ligne de chemin de fer a donc été construite. De 1903 à 1950 environ, le «petit train» va héroïquement, hiver comme été, participer au développement de l'industrie et du commerce dans la vallée. Aujourd'hui, même si plusieurs entreprises ont disparu, il en reste encore un nombre important.

Le territoire communal est le plus important du canton : environ 4000 hectares avec cette particularité que, formant comme un long ruban du Nord au Midi, il le divise en deux parties presque égales. Sa superficie est couverte d'un épais manteau forestier parsemé çà et là de lieux-dits où quelques familles s'étaient établies : le Champ-Bernard, la Dauphinée célèbre pour ses meubles, les Vieux-Moulins et les Six-Chénons (ces deux derniers sont toujours habités). Autour de chaque hameau existaient également des censes (fermes) mais celles-ci ont toutes disparu.

